

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

ACTES DU COLLOQUE :

« NEUJ PRO 2016 – 15^e Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »

RENCONTRE DE TERRITOIRES 2

Communes, intercommunalités et métropoles

Intervenants :

Martine OLMOS, vice-présidente de la communauté de communes du Minervois

Julien NAPOLITANO, animateur au point information jeunesse du Minervois

Angélique MARTIN, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille

Martine PÉNARD, élue de la mairie de Décines, chargée de la petite enfance et de la jeunesse

Animateur :

Gérard MARQUIÉ, chargé d'étude et de recherche, INJEP

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : bonjour. Je suis Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche à l'INJEP. Je travaille actuellement sur les questions d'information des jeunes dans l'orientation et l'usage du numérique. Je ne suis pas spécialisé dans la politique territoriale. Si des choses m'échappent, veuillez m'en excuser. Je remplace ma collègue Chantal Dahan qui devait animer cette rencontre. Nos quatre intervenants sont madame Martine Pénard de la ville de Décines qui est proche de Lyon, c'est une ville de 27 000 habitants dont on parle beaucoup ces temps-ci pour la construction d'un magnifique stade, Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole Europe de Lille. Nous avons deux intervenants pour la communauté de communes du Minervois, Martine Olmos, vice-présidente de la communauté de communes du Minervois, et Julien Napolitano, animateur au point information jeunesse du Minervois. On va commencer par le rural, la communauté de communes. On discutera si vous le souhaitez dans le prolongement de cette première intervention. Vous poserez des questions. Si vous avez des expériences qui vous paraissent proches, complémentaires, différentes, vous pourrez aussi vous exprimer. Après, on passera à l'urbain. Je passe la parole à Martine Olmos. J'ai proposé aux intervenants une grille de présentation m'appuyant sur un travail fait par l'INJEP qui s'appelle « quatre clés de compréhension des politiques municipales de jeunesse ». Elle est donnée gratuitement au stand de l'INJEP. Elle est téléchargeable gratuitement. J'en ai quelques exemplaires. Elle a été faite par deux collègues, Marie Dumollard et Jean-Pierre Halter qui ont travaillé à partir de six expertises dans des communes de taille moyenne. J'ai proposé aux intervenants de s'appuyer sur ces quatre facteurs qui me paraissent intéressants :

- la transversalité, en quoi la politique jeunesse est transversale dans la politique municipale.
 - le rapport entre l' élu et le technicien, la façon dont fonctionne ce binôme, la façon dont les choses se construisent et s'enrichissent. Dans nos études, on s'est aperçu que la complémentarité et la complicité entre l' élu et le technicien étaient très importantes pour la mise en œuvre de la politique jeunesse.
 - la gouvernance sur le territoire, comment elle se réalise, avec quels acteurs et le territoire concerné. Est-ce le territoire administratif, celui des jeunes ?
 - la place des jeunes. Dans ces quatre pages, on a défini une typologie dans laquelle les jeunes étaient impliqués de manière différente.
- Je donne la parole à Martine.

Martine Olmos, vice-présidente de la communauté de communes du Minervois : bonjour à vous tous. Nous venons du département de l'Hérault. Le Minervois se trouve dans l'ouest de l'Hérault et il est

limitrophe du département de l'Aude. Nous sommes venus en force pour représenter et vous présenter ce Minervois. A mes côtés, j'ai Julien Napolitano, animateur du PIJ. Je salue dans la salle la présence de Sonia Soriano, responsable du service enfance jeunesse et de Virginie Delcroix qui est directrice de l'accueil de loisirs sans hébergement. Je suis à la retraite depuis un an. J'étais bibliothécaire à la bibliothèque universitaire de Toulouse. Ensuite, je suis partie en lecture publique à la bibliothèque départementale de l'Aude, qui s'appelait centrale de prêt à l'époque. Dans l'Aude, j'ai fait une spécialisation. J'étais conservateur de bibliothèque avec la spécialité documentation administrative, ce qui m'a amenée à diriger le service documentation et information du conseil départemental de l'Aude. Ce qui m'a amenée à être élue, c'est que, dans le cadre de mes fonctions, j'aidais les maires de l'Aude à résoudre les problèmes de gestion communale et que j'avais une certaine formation en droit public. Mon village est Azillanet. Vous n'en avez sans doute jamais entendu parler. Mais vous avez entendu parler de Minerve qui est une cité catarrhe chargée d'histoire qui se situe à deux kilomètres et demi de mon village. Le Minervois est un territoire essentiellement viticole qui présente une végétation méditerranéenne. Il y a une partie plaine et une partie piémont. Notre village est sur le piémont. Nous sommes depuis peu dans un classement national d'opération Grand site, ce qui témoigne de la qualité de nos paysages et de nos richesses patrimoniales. Nous venons d'obtenir le label « Pays d'art et d'histoire », ainsi que la destination vignoble. C'est une destination touristique très attractive si on sait la saisir.

Je suis maire de ma commune depuis 2001. En 2006, nous avons créé une communauté de communes qui se compose de 15 communes qui ne représentent pas tout à fait 6 000 habitants. Nous sommes dans un milieu rural assez éloigné des grandes villes. La première est Béziers à 47 km. Carcassonne est à une quarantaine, Narbonne 35 km. Côté montagne noire, nous avons la ville de Saint-Pons. Je vous en parle parce que notre communauté de communes, au 1^{er} janvier, va regrouper trois communautés de communes dont celle de Saint-Pons et celle d'Olargues qui sont assez éloignées de notre territoire. De notre ancien chef-lieu de canton jusqu'à la nouvelle commune, il nous faut environ 1h30. Nous allons avoir des difficultés supplémentaires. Mais ça ne sera pas sans intérêt parce que nous avons tout de même des points de développement complémentaires à exploiter.

En 2006 lorsque la communauté de communes a été créée, c'est un de mes collègues élus qui avait pris en charge la compétence jeunesse. Il a créé un accueil de loisirs modeste pour les 6/11 ans. Au bout de trois ans, il y a eu un changement d'élus et personne n'a voulu prendre la jeunesse. J'étais en charge de la culture et on m'a demandé, si ce n'est imposé, de prendre la compétence jeunesse. C'est un élément important qui souligne les difficultés à mettre en place une politique jeunesse en zone rurale. Les élus se demandaient à quoi ça servait. Ils disaient que chez nous, les femmes ne travaillaient pas pour la plupart, que les papas et mamies avaient la possibilité de garder les enfants. Les élus ne comprenaient pas très bien pourquoi on allait accorder un budget au développement de la politique jeunesse. Maintenant, les mentalités ont un peu changé. Depuis le dernier renouvellement municipal, quelques-uns des maires les plus âgés se sont effacés ou ont été poussés dehors. Je suis directe. Veuillez me pardonner si j'en blesse quelques-uns. Nous avons maintenant une génération de maires qui est plutôt favorable à la politique jeunesse. En 2009, j'ai demandé que nous posions un diagnostic sur ce territoire, ce qui n'avait pas été fait, de manière à avoir connaissance des besoins et à associer les jeunes à cette démarche. Ce diagnostic a été réalisé par les Francas et les Foyers ruraux. Au terme de ce diagnostic, il était évident qu'il fallait créer un poste de responsable enfance jeunesse. Nous avons pu conclure avec le département de l'Hérault un PLAJ, un plan local d'action pour les jeunes. Et nous avons ouvert l'accueil de loisirs des 6/11 ans aux 3/6 ans en élargissant les capacités d'accueil. Ensuite, nous avons ouvert un relais d'assistantes maternelles, puis un lieu d'accueil enfants/parents, un point accueil écoute jeunesse. Le budget consacré à la jeunesse a considérablement augmenté, ce que certains élus voyaient d'un mauvais œil. Mais le pendant est que, quand on a une équipe dynamique, la responsable jeunesse est allée à la CAF, chez les partenaires que vous connaissez tous. Et nous avons pu signer un contrat enfance jeunesse qui est renouvelé tous les quatre ans. À la suite de quoi, nous avons pu mettre en place des actions pour les adolescents. Tout ça, pour en venir à la présence de Julien. Nous avons envie, en écoutant les jeunes qui fréquentaient l'accueil de loisirs, d'importer en zone rurale des sports urbains comme le BMX, le free style, le graffiti. On s'est dit pourquoi pas ne pas essayer. Nous avons contacté l'association dans laquelle était Julien. Et c'est lui qui nous a aidés à organiser la première session de notre manifestation « Roue libre » que Julien va vous présenter avec une petite vidéo. Vous avez parlé des relations élu/technicien. C'est par le biais d'une association que nous avons recruté notre animateur. Au début, ça s'appelait les lieux d'accès multimédias et relais de services publics. C'est devenu maison de services au public. En quelques années, nous avons doublé la

fréquentation de ce lieu. A l'heure actuelle, nous avons environ 200 personnes qui viennent par mois et qui posent des questions à Julien qui y répond de manière très efficace.

De 2012 à 2016, nous avons mis en place des projets jeunes dont « Roue libre », la veille éducative, des cafés de parents, diverses actions qui ont permis de nous implanter, j'espère définitivement, sur le territoire. Mais le territoire va être agrandi. Nous allons avoir à gérer un territoire de 36 communes avec des problématiques de mobilité, des différences de mises en place de politiques jeunesse avec les communautés de communes que nous allons rejoindre qui ne travaillent pas tout à fait comme nous. Mais avec un peu de bonne volonté et d'intelligence, j'espère que nous allons arriver à élargir notre politique de territoire. Les deux autres communautés sont plutôt des communautés de montagne qui n'ont pas les mêmes pratiques, qui ont beaucoup moins d'enfants que nous dans leurs crèches ou leurs accueils de loisirs. Ça se passe bien parce qu'ils ont compris que nous avons une équipe dynamique dont je suis très fière. Les débuts ont été tellement difficiles que maintenant on s'assied sur notre expérience.

Vous m'avez demandé de parler de la gouvernance. Nous avons plusieurs commissions dont une commission jeunesse à laquelle nous invitons les associations, les parents s'ils le souhaitent et les élus. Les élus ne répondent pas souvent présents. S'il y en a un ou deux, nous sommes satisfaits. Vous m'avez demandé de parler de la transversalité. Nous travaillons beaucoup avec la compétence culture et la compétence déchets. Nous avons une convention avec le collège et nous faisons le tour des écoles maternelles de notre territoire. La transversalité s'exerce vraiment. On va le prouver avec la vidéo que nous allons vous montrer tout de suite.

Diffusion d'une vidéo.

Julien Napolitano, animateur au point information jeunesse du Minervois : ce projet a été réalisé à Siran, une commune de 600 habitants. Comme l'a expliqué Martine Olmos, j'étais à l'initiative du premier « Roue libre » en 2009. J'ai été embauché quelques années plus tard. Le projet avait été laissé de côté. Plein de missions m'ont été confiées. La première a été de développer le PIJ, les accueils. Récemment, on a eu l'opportunité avec l'appel de la commune de Siran pour la création d'une infrastructure de type skate-parc, de lancer un projet, de mobiliser les jeunes chez qui j'ai senti une véritable envie de faire des choses. Je leur ai proposé de relancer ce projet dans lequel ils se sont impliqués. On a parlé d'inter-territorialité ce matin. Dans ce projet, il y avait des jeunes de l'Hérault, mais aussi du département limitrophe de l'Aude, donc de villages qui ne font pas partie de la communauté de communes que nous avons volontairement intégrés au projet puisque ces jeunes se côtoient. Et pour eux les frontières ne veulent rien dire. Ce projet illustre la transversalité et notre travail avec le service culture. En effet, le spectacle proposé le soir après la journée était une programmation de la saison culturelle en lien avec la journée. Ce projet était un moyen pour les jeunes de mettre en avant leur talent, leur créativité, leur motivation à faire vivre leur passion et à la partager avec le plus grand nombre. Ce projet a été monté en même pas trois mois. On a la chance en intercommunalité rurale d'être assez réactif à la demande des jeunes. On leur a fait confiance puisque c'est eux qui ont totalement fait les plans et réalisé le terrain que vous avez vu dans la vidéo. Sur l'énergie et l'engagement volontaire car ils étaient très nombreux à s'impliquer dans cet événement. Le terrain a été réalisé en trois semaines à la pelle et à la pioche. Sur le faire avec, je me suis beaucoup impliqué eux, sous leurs ordres, on va le dire comme ça. Je ne connaissais rien à la pratique du BMX, donc je me suis exécuté dans la réalisation du terrain avec eux.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : un petit point sur les suites de ce que vous venez de décrire. Vous avez parlé de la dimension interterritoriale de l'action. Vous avez travaillé avec des jeunes qui sont au-delà du territoire administratif de votre compétence. Qu'est-ce que ça a apporté de différent par la suite ?

Julien Napolitano, animateur au point information jeunesse du Minervois : déjà, il a fallu convaincre l'élu de la mairie de Siran sur la réalisation de l'infrastructure, car il n'y a aucune infrastructure de ce type sur le territoire, sinon sauvages. Il a fallu lui faire accepter que ça ne concernait pas que les jeunes de la commune. Il a accepté notre démarche. Et ça se passe très bien. On organise des réunions en mairie. Les jeunes proposent des idées, des plans. On fait une réunion bilan lundi soir de ce projet qui a eu lieu le 1^{er} octobre avec les jeunes, les élus et les techniciens.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : avez-vous des questions, des témoignages suite à cette présentation ?

Martine Salmon, Caf de Paris : leurs propositions ne sont pas très éloignées des demandes que nous avons par des jeunes en ville. Ils se ressemblent par les pratiques des loisirs. Au-delà des loisirs, avez-vous d'autres champs comme l'insertion professionnelle, des enjeux forts dans l'intercommunalité ? Comment cela se passe-t-il dans le champ de l'insertion, du travail pour des jeunes plus âgés ?

Julien Napolitano, animateur au point information jeunesse du Minervois : on travaille en partenariat avec la mission locale d'insertion. Je suis situé dans les bâtiments du Département où interviennent les assistantes sociales et les référents RSA. On oriente des personnes les uns vers les autres, des jeunes et des moins jeunes, notamment avec la maison des services au public. J'interviens aussi beaucoup au collège où depuis trois ans je mets en place des projets sur l'interdisciplinarité. Je fais intervenir des professionnels et j'essaye de créer du lien entre les matières et de donner une autre dimension aux matières scolaires pour que les jeunes se les approprient différemment.

Un participant : vous êtes un lieu ressource indispensable pour les jeunes en étant PIJ. C'est important pour la jeunesse de votre territoire. Quel est votre taux de fréquentation ?

Julien Napolitano, animateur au point information jeunesse du Minervois : quand je suis arrivé le taux était très faible. Il a fallu quelques années pour se faire connaître. D'où la volonté de toucher le collège avec des permanences pour accrocher les jeunes avec des projets culturels, mais pas seulement. Pour moi, le culturel est un outil plus qu'une finalité. Les jeunes me connaissent. Et ils n'hésitent pas à revenir me voir pour d'autres problématiques.

Mamy Rabel, CRIJ Rhône-Alpes : j'ai bien entendu que lundi prochain il va y avoir le bilan avec les jeunes. Comment les jeunes vont-ils participer à l'évaluation, voire à des préconisations sur la politique jeunesse dans le territoire ?

Julien Napolitano, animateur au point information jeunesse du Minervois : on a imaginé plusieurs choses. Déjà, il y a un manque d'infrastructures. Il faut répondre à ce besoin. On va essayer de trouver des solutions avec les élus pour financer une infrastructure. Les jeunes se sont montés en association. On va les accompagner pour faire en sorte que les élus aient confiance et leur laissent gérer ce nouveau lieu, l'animer, le dynamiser et pourquoi pas ensuite créer des emplois. Ces sports seront bientôt aux jeux olympiques. Les fédérations poussent pour que les jeunes soient formés, soient à un haut niveau. Il y a une réelle opportunité en matière de développement local économique avec ces sports-là.

Nicolas Simon, CAF de la Charente : j'interviens sur un territoire rural comme le Minervois. Ma question porte sur la fusion des intercommunalités. Je m'interrogeais sur la nécessité de créer des outils itinérants. On met toujours en avant les problèmes de mobilité. Il faut des structures en dur, c'est certain. Mais parfois, je pense qu'il peut être intéressant de créer des outils d'information jeunesse ou des MSAP itinérantes qui permettent de faire une première information pour accompagner les jeunes vers la structure, dite en dur, centrale.

Martine Olmos, vice-présidente de la communauté de communes du Minervois : Les MSAP sont les maisons de service au public. Nous avons pensé aussi à l'itinérance. Mais chacun des deux territoires que nous allons rejoindre est déjà doté d'une MSAP. Le PIJ peut-être pas. Une permanence du PIJ est envisageable dans un ou deux endroits. La création d'une nouvelle communauté de communes est difficile. De plus, elle doit être effective au 1^{er} janvier. C'est demain. Jusqu'à présent, nous avons quand même constitué des commissions d'élus par thématique pour réfléchir. Nous avons fait un état des lieux de chaque compétence dans chaque communauté de communes. Ça nous a permis de mesurer les atouts et les difficultés de chacun pour ajuster ces politiques-là. C'est très compliqué. Ça demande énormément de réunions. Et on a beaucoup de kilomètres à faire.

Aurélié, communauté de communes sud Hérault : je suis voisine du Minervois. Je voulais répondre à monsieur qui posait la question sur la fusion des intercommunalités et comment mettre en place les services dans un territoire vaste et rural. On a subi la fusion, il y a deux ans. Pour la MSAP, l'itinérance

est une bonne solution parce qu'on n'a pas le même type de public. Pour la jeunesse, on se pose la question de l'itinérance. Mais les jeunes veulent l'information tout de suite. On a 17 communes. La permanence ne peut pas être hebdomadaire. On n'a pas la solution. On réfléchit à une alternative. Dans l'Hérault, le CRIJ a mis en place quelque chose sur l'information jeunesse qui sont les PRIJ, les points relais d'information jeunesse, pilotés par le PIJ. Ça peut être une solution alternative à la création d'une structure dans chaque commune.

Nicolas Simon, CAF de la Charente : j'accompagne des élus dans mon métier. J'ai bien conscience de la difficulté de la fusion imposée par l'Etat pour certains. Comment on peut développer des outils innovants par forcément avec des permanences, mais avec des sortes de camping-cars qui se déplacent sur tout le territoire pour informer. On ne peut pas copier-coller ce qui se passe dans un territoire. Mais à partir d'idées, on peut essayer de développer autre chose.

Martine Olmos, vice-présidente de la communauté de communes du Minervois : il y a aussi la mise en réseau qui est possible. C'est une des solutions.

Emmanuel Fouilloux, communauté de communes de Montesquieu en Gironde : en Gironde, une expérience est portée par une salle de concert, la Rock school Barbey à Bordeaux. Cette association se déplace avec un bus partout en Gironde avec la thématique musiques actuelles. Le bus va de commune en commune. Ça peut être aussi une solution pour développer ce type d'actions.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : on pourra revenir sur l'itinérance. On va changer de territoire avec le témoignage d'Angélique Martin, chargée de projets jeunesse à la métropole européenne de Lille, élue dans le cadre du PIA dont on parlait ce matin.

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : bonjour à tous. La métropole européenne de Lille a été lauréate en juillet dernier du PIA jeunesse, programme d'investissement d'avenir pour la jeunesse. La métropole européenne de Lille compte 85 communes. Au 1^{er} janvier 2017, 5 communes supplémentaires vont se greffer. On sera 90. C'est un peu plus de 1 200 000 habitants. C'est 61 000 hectares. On a une disparité entre les communes qui composent le territoire. La plus petite a 198 habitants. La plus grande est Lille avec plus de 220 000 habitants. La frontière avec la Belgique fait 84 km. Il y a des villes jumelles qui ont été coupées. Certaines villes s'appellent Wervick France et Wervick Belgique. On travaille beaucoup avec elles. C'est une métropole très jeune. 28% de sa population ont moins de 20 ans. C'est le troisième centre universitaire de France avec beaucoup d'étudiants. Mais ils s'en vont très vite. On les forme et ils s'en vont. C'est une problématique. C'est aussi ce constat qui a fait qu'on a voulu déposer ce PIA. Universités, grandes écoles, pôles économiques et pôles d'excellence, une offre culturelle et sportive très riche. On a créé ce projet très rapidement. En janvier 2015, on a su que le ministère de la politique de la ville et de la jeunesse allait permettre de déposer un dossier PIA. On a voulu faire un constat assez rapide. On a fait une convention avec l'INSEE. Cela nous a permis de voir que nos étudiants partaient, qu'on avait des difficultés d'emploi, d'accès au logement et de mobilité. La métropole européenne de Lille n'a pas de véritable compétence dans le domaine de la jeunesse. C'est notre élu à la politique de la ville qui a porté le projet. On a tout de suite sollicité des acteurs très présents. Mais on n'est pas entré dans un sur-dispositif. Il y avait déjà tellement de choses qu'on ne voulait pas recréer l'existant. On a voulu créer un PIA avec des actions de mutualisation. On a lancé un appel à nos 85 communes. 15 se sont manifestées. On a lancé un appel à des associations avec des thématiques ciblées comme l'emploi, le logement et la mobilité. On est allé voir nos universités pour leur demander si elles pouvaient entrer dans ce partenariat pour l'évaluation de nos actions. Les acteurs jeunesse sont concentrés soit à Lille, soit du côté nord-est avec Villeneuve-d'Ascq, Roubaix, Tourcoing. Tout le reste est rural et il n'y a rien. Nos acteurs jeunesse sont les missions locales, les centres sociaux, les maisons de l'emploi. On ne voulait pas avoir ce PIA seulement en contrat de ville. On voulait qu'il s'offre aux autres villes et faire des actions intercommunales avec les autres villes. Ça a été toute la difficulté parce qu'il y a de vraies concentrations. On a été retenu. Il y a eu 16 lauréats sur 69 candidatures. On a une trentaine d'actions. On n'a pas encore signé la convention avec l'ANRU. Ça se peaufine. On était parti sur 35 actions. On sera à 32 actions à peu près. Le projet a un coût de 16 595 000 euros, ce qui est assez important. Nous avons une subvention de 5 710 000. C'est un projet sur quatre ans. On a monté notre projet avec trois leviers. Notre convention avec l'INSEE nous a permis de connaître le terrain pour savoir où on devait aller. C'est la mise en place d'une logique de parcours avec le jeune, du repérage. C'est le gros travail

des associations sur le terrain. Il y a aussi du repérage à l'emploi avec les associations qui travaillent directement avec les entreprises. La métropole européenne de Lille aura un rôle de mutualisation, de coordination et de simplification des offres de services jeunesse. On a réparti nos 35 actions en quatre thématiques : l'insertion, l'emploi, la mobilité locale et internationale, c'est notre volet par rapport à la frontière belge, l'engagement des jeunes et l'usage du numérique. Un EPCC de Roubaix, La condition publique, va permettre aux jeunes de créer un blog, de se former à l'écriture journalistique, à la conception d'un web et à la production multimédia. Ce sont des jeunes qui sont déjà repérés sur le terrain. Il y a des circuits courts pour faciliter l'emploi des jeunes. Ce sont des groupes dynamiques d'emploi où le jeune est mis directement en contact avec l'entreprise. On va essayer de lever les freins culturels par rapport à la Belgique où il y a des emplois. Mais les Belges parlent plus le français que nous ne parlons le flamand. On a travaillé avec le service culturel qui a mis en place un portail numérique. On a 120 bibliothèques dans la métropole qui n'étaient pas reliées. Ce portail numérique a vu le jour en avril 2016. On va essayer de toucher une population de jeunes qui ne va pas en bibliothèque. Ce sont les ados. On va essayer de les sensibiliser et mettre en ligne des formations au néerlandais. L'université populaire de la jeunesse sera notre moyen de donner la place aux jeunes. On ne sait pas encore comment on va le faire. On ne veut pas reproduire ce que font les villes avec la mise en place de conseils citoyens. On veut trouver le bon module. On a une action de lutte contre le décrochage scolaire et social et une action pour l'engagement des jeunes dans la vie associative et mise en réseau. C'est sur le logement. On propose aux étudiants des logements sociaux en colocation. En échange, on leur demande un engagement solidaire dans la résidence. Ça marche assez bien.

Des actions vont être menées à titre expérimental. L'ANRU nous demande de travailler sur deux phases qu'on a dû déterminer. La moitié des actions se font déjà. On va essayer de les améliorer. L'autre partie est de l'expérimentation. C'était une volonté de l'ANRU.

Pour la mise en place, on a décidé d'avoir quatre collègues :

Un collègue de jeunes acteurs du PIA. Avant de déposer le dossier, on s'est rendu dans une salle de sport, prise au hasard, où se réunissait des jeunes. On leur a expliqué notre démarche et on leur a demandé qu'ils en attendaient. Ils nous ont répondu qu'ils aimeraient bien discuter de ce dont ils avaient envie et après peut-être construire avec nous. C'est de là qu'est venue notre idée de notre université populaire de la jeunesse. Ce sont des jeunes qui l'animeront. La place des jeunes est très importante.

Un collègue des partenaires associatifs, institutionnels et de l'entreprise.

Nos élus.

Un collègue scientifique avec nos trois laboratoires et l'INSEE.

La métropole européenne de Lille a le rôle de coordonner stratégiquement et financièrement le dispositif global. On est pilote de certaines actions qu'on mène seul ou avec d'autres villes. On est co-financier. On ne tient pas à dire aux 85 communes de venir et de participer, mais c'est quand même l'objectif. Il s'agit de créer une mutualisation pour que tous ces projets émergent.

Martine Pénard, élue de la mairie de Décines, chargée de la petite enfance et de la jeunesse : vous avez parlé de convention avec l'INSEE. Quand on va sur les bases de données de l'INSEE, on trouve des infos qui datent de deux, voire trois ans.

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : on a demandé à l'INSEE de nous faire un état des lieux en 2016 de la population jeune du territoire et de ce qu'elle fait.

Martine Pénard, élue de la mairie de Décines, chargée de la petite enfance et de la jeunesse : on a fait un observatoire de la jeunesse. Mais on a des données plus anciennes. Il vaut mieux travailler en temps réel.

Mickaël, Nogent-sur-Seine, Aube : ma question porte sur la prévention du décrochage scolaire. Avez-vous réussi à attirer beaucoup de jeunes ? Et travaillez-vous en extrascolaire ou en périscolaire ?

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : les deux. On travaille avec une association de terrain qui intervient dans les deux volets. On met en place un SMSPD, schéma métropolitain de la prévention de la délinquance. On va approfondir ce volet. Dans la mise en place de ce SMSPD, on a fait des groupes de travail avec le rectorat, le procureur, etc. Et on se rend compte que c'est difficile. On peaufine l'action.

Mickaël, Nogent-sur-Seine, Aube : il est difficile de les intéresser. Les enfants se sentent en danger. On a un problème de confiance. Parfois, il y a la barrière de la langue. Il est très compliqué de le faire comprendre aux parents.

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : dans ce groupe de travail, on a eu le témoignage d'un directeur de centre social. Il nous a dit qu'avant il y avait une salle de sport ouverte à tous derrière son centre social. Il arrivait à rencontrer des jeunes. La salle de sport a été rasée pour construire un autre bâtiment. Il se demandait comment il allait fonctionner. Le PIA nous demande de travailler sur une tranche d'âge de 13 à 30 ans. La tranche 16/25 est vraiment difficile, surtout après le collège. Il n'y a plus de suivi des jeunes.

Mickaël, Nogent-sur-Seine, Aube : après les horaires sont plus compliqués. Chez nous, le collège n'est pas sur le territoire. Il y a entre 1 heure et 1 heure et demie de bus. Quand les enfants arrivent chez eux, ils n'ont pas vraiment envie de venir nous voir.

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : on revoit aussi la place des parents. Dans certaines écoles, les parents interviennent alors que d'autres ne le font pas.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : j'ai envie de parler d'une expérience que j'ai suivie avec intérêt sur les décrocheurs potentiels à Brest autour du numérique. Une enseignante en classe relais a expérimenté des choses intéressantes sur la question intergénérationnelle valorisant les jeunes dans la relation jeunes/adultes. Elle a travaillé avec des personnes âgées dans les résidences sur l'initiation à l'informatique avec en échange des éléments de connaissance des personnes âgées. Elle a fait un travail sur le territoire avec des interviews d'artistes. Il y a eu la mise en forme d'une enquête sur les pratiques numériques des jeunes. C'était destiné à valoriser la place des jeunes dans le territoire. Cette expérience a été menée par Monique Argoualch, enseignante à Brest qui doit être à la retraite. Tous ces outils qui correspondent à l'appétence des jeunes, pas de tous, ou différemment, sont des leviers intéressants en lien avec le territoire pour travailler sur le rapport à l'école.

Une personne de la fabrique jeunesse de La Réunion : vous avez parlé des différents collègues qui constitueront cette association. Comment vont fonctionner les travaux entre eux ?

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : il y aura un comité de pilotage interne à la métropole européenne de Lille. Il sera piloté par un élu. On pourra rassembler nos collègues et travailler peut-être tous les six mois de façon collégiale.

Pauline, département de l'Ardèche : je voudrais sortir du cadre du PIA même si je suis mal placée parce que j'en fais partie. En quoi la réforme des territoires en cours va-t-elle changer des choses dans l'organisation actuelle ? Le PIA est un impulseur qui provoque des changements un peu plus rapides que là où il n'y a pas de PIA. Cette loi est en train de transformer nos territoires. Je suis jeune travailleuse de la fonction publique et j'ai assez peu de recul. Je m'interroge sur ce que la prise de compétence jeunesse par les communes ou les intercos va changer et sur la façon dont vous l'appréhendez dans la métropole lilloise ou dans l'Hérault.

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : je peux répondre pour la métropole lilloise. Le PIA va nous permettre d'élaborer notre politique jeunesse. On a tout à construire. Peut-être qu'on aura un élu vraiment à la jeunesse. Au 1^{er} janvier, on va récupérer des agents du département du Nord du fonds départemental d'aide aux jeunes.

Martine Olmos, vice-présidente de la communauté de communes du Minervoisis : nous sommes dans la même démarche. Nous sommes, nous aussi, en train de construire. Nous avons dit au personnel qu'il n'y aurait pas de suppression d'emplois malgré la baisse des dotations de l'Etat. Ça se fait petit à petit. Par exemple, nous avons un lieu accueil enfants/parents. Les deux autres secteurs n'en disposent pas. Les élus, dans un comité de pilotage qui n'a pas de structure juridique, ça ne sera qu'au 1^{er} janvier, ont décidé d'élargir le lieu accueil enfants/parents du Minervoisis aux deux autres

communautés. Ça nous laisse l'espoir de continuer à développer, et avec le grand territoire, pourquoi pas, mener des projets plus importants que ceux abordés jusqu'à présent.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : parmi vos projets, j'ai retenu une action qui fait partie de mes préoccupations. C'est celle qui concerne le portail numérique des bibliothèques. Vous avez dit que c'était destiné à favoriser la formation des adolescents. Comment ce projet est-il construit ? Où en est-il ? Quelle est la place des jeunes et des professionnels dans la construction de ce projet ? Quand on parle de co-construction, il faut parler des jeunes, mais aussi de professionnels qui animent les lieux, qui développent des compétences et ont des choses à apporter.

Angélique Martin, chargée de projets jeunesse pour le compte de la métropole européenne de Lille : l'action est de se servir du portail des bibliothèques pour permettre à des jeunes un peu plus âgés d'avoir des cours en ligne et des formations sur le néerlandais. On a mis ce portail en place suite au constat qu'on arrivait à attirer dans les bibliothèques les très jeunes et les moins jeunes. Il fallait essayer d'accrocher la tranche 13/18 ans. Pour mettre en place ce portail, on a consulté nos élus, le rectorat, des collègues pour voir comment aider ces jeunes à revenir dans les bibliothèques en leur offrant d'autres choses, à la fois du jeu, de la lecture numérique, de la lecture tout court.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : on va passer au témoignage suivant si vous n'avez pas d'autres questions pour l'instant. Ça peut venir après. Madame Martine Pénard va nous parler de la politique enfance/jeunesse de la ville de Décines. Madame Pénard est élue à la petite enfance, à l'enfance, à la jeunesse et aux centres sociaux.

Martine Pénard, élue de la mairie de Décines, chargée de la petite enfance et de la jeunesse : le nom réel de notre ville est Décines-Charpieu. Décines était dans le Rhône, Charpieu dans l'Isère. C'est devenu la ville de Décines-Charpieu dans le Rhône. C'est une ville de la proche périphérie lyonnaise. On va en tram du centre de Lyon à Décines. Fin 2015, il y avait 27 267 habitants. Les jeunes de moins de 25 ans représentent un tiers de la population. Dans le seul quartier QPV de la ville, les jeunes de moins de 25 ans représentent 35%. Nous avons un rôle important à jouer compte tenu de ce pourcentage de population jeune dans notre territoire. J'ai été pendant deux mandats dans l'opposition municipale. Dans tous les dossiers qu'on a traités, même s'il se passait des choses, on a eu très peu souvent à traiter de la jeunesse. À cette époque, mes enfants me posaient des questions pour retrouver telle ou telle chose, faire ci, faire ça. Je me suis dit qu'il y avait quelque chose à faire. En 2013, lorsque nous avons monté une équipe municipale, on a travaillé chacun sur des thèmes qui nous intéressaient. Malgré mon âge, j'ai attaché une importance énorme à la jeunesse. J'ai alors dit que je souhaiterais travailler sur la jeunesse de la ville. Nous avons eu la chance d'être élus. Madame le maire ayant la même approche et les mêmes attentes que moi pour la jeunesse m'a confié ce poste. J'ai demandé à avoir la petite enfance, l'enfance, et la jeunesse pour une cohérence de territoire et pouvoir suivre les jeunes de leur naissance jusqu'à l'âge adulte puisqu'on va jusqu'à 25 ans. Notre service jeunesse fait énormément de choses. Sur le plan de réussite éducative, nous avons des enfants en crèche qui commencent au PRE. Des problèmes ont été diagnostiqués chez ces enfants ou dans la famille et il est important de pouvoir les suivre le plus tôt possible et continuer le suivi lorsqu'ils sont en maternelle et au-delà. Je m'occupe aussi des centres sociaux parce qu'on reçoit les jeunes en accueil de loisirs, dans l'aide aux devoirs etc. J'ai une délégation avec un panel très large, qui m'a semblé nécessaire et que j'assume.

On n'avait pas de réel service jeunesse. J'ai été nommée en avril 2014. Dès l'automne 2014, on a créé le service jeunesse avec une responsable, ici présente. On a voulu donner plus de lisibilité et de cohérence au territoire. On a créé ce service afin de répondre aux attentes et aux besoins des jeunes Décinois et pour leurs parents également, en lien avec les orientations du PEL, projet éducatif local, que nous avons refait en 2015, et notre charte de la coordination jeunesse. Le service jeunesse travaille avec l'ensemble des structures socioéducatives de la ville. Nous avons une transversalité pour être informés sur tout ce qui peut se passer dans le territoire. Il y a le suivi du contrat enfance/jeunesse sur la partie qui les concerne, des liens étroits avec les centres sociaux, les associations sportives et culturelles qui interviennent auprès des jeunes. Dans le service jeunesse, on a également la coordination de l'atelier santé ville. La création de ce service a pour but de construire une véritable équipe éducative en regroupant en son sein les équipes de l'espace jeune, le PRE, les coordinations, le contrat éducatif local, CLAS, REAP et les VVV. Pour réaliser tout ce travail, je suis très attachée à avoir des liens permanents avec les techniciens de ce service. Sans un lien permanent et une confiance

réciroque, on ne peut pas faire tout ce travail. Il faut une équipe soudée élus/techniciens pour que le travail se réalise.

Les quatre axes principaux de notre service jeunesse sont :

-Développer l'information jeunesse et l'accès aux ressources disponibles sur le territoire. Notre espace jeune est labellisé BIJ. Nous avons signé à nouveau la convention avec le CRIJ fin 2014.

-Favoriser la citoyenneté, l'autonomie, l'insertion sociale, les projets et l'implantation dans la vie locale des jeunes.

-Développer des actions santé en direction des jeunes. Un exemple : avec le lycée Charlie-Chaplin de notre ville et avec l'association LS, association de lutte contre le sida, nous avons créé une exposition « Sexe expo ». C'était la prévention des conduites à risque mais également l'égalité hommes/femmes dans le domaine de la sexualité. Ça a eu beaucoup d'effet sur les jeunes du lycée.

-Soutenir les enfants, les jeunes fragilisés et leurs parents. Le panel de notre service jeunesse est très large. Notre service jeunesse était excentré et cela ne me convenait pas. Pourquoi les jeunes étaient-ils à part des autres services de la ville ? On a travaillé avec les services techniques et l'équipe municipale. Comme notre médiathèque par rapport au nombre d'habitants avait une grande superficie, on en a mangé un bout pour mettre le service jeunesse en centralité. Il est avec la médiathèque, avec le centre culturel, cinéma, salle de théâtre et en face de la mairie. Depuis, la fréquentation du service jeunesse a augmenté de plus de 30%. Les jeunes doivent sentir qu'ils font partie d'un tout et qu'ils ne sont pas à part.

Le service jeunesse a en charge l'accueil du conseil municipal d'enfants. Il y a 19 enfants. Nous allons faire la séance plénière mardi prochain. Il y a 10 garçons et 9 filles. Nous travaillons sur beaucoup de sujets. Les sorties se font en coopération avec l'Éducation nationale et l'inspecteur d'académie, la sortie de fin d'année également. Les enfants sont libres de choisir la commission dont ils feront partie. Rien ne leur est imposé. On a donné à ces commissions des noms évocateurs pour eux : « ensemble à travers les âges », « solidarité », « histoire », « devoir de mémoire ». Les enfants sont beaucoup impliqués dans les commémorations. C'est eux qui y entraînent les parents. Les enfants, contrairement à ce qu'on pourrait dire, sont les premiers à être volontaires. On les sous-estime par moment. On touche des CM1 et des CM2. Il y a « sortir de ma bulle ». C'est la communication et les activités culturelles. « Ma ville, ma planète » pour l'environnement et le développement durable. Ils choisissent des thèmes. On les guide pour certains thèmes. On leur demande s'ils y adhèrent. Pour d'autres thèmes, c'est eux qui choisissent. Le service jeunesse a la charge de l'aide au BAFA dans notre ville pour une quinzaine de jeunes. Nous faisons une bourse au BAFA pour les aider à passer cette formation payante. Une commission de professionnels se réunit pour sélectionner les jeunes à qui on attribuera la bourse BAFA. On les sélectionne surtout sur leur motivation pour être sûr d'avoir de vrais animateurs qui aiment les enfants et qui veulent travailler avec eux. On a un point avec six ordinateurs à leur disposition aux heures et jours d'ouverture du service jeunesse. On les aide dans la rédaction de CV, de lettres de motivation. On les aide dans la recherche de stages. Ça va de la 3^{ème} au master. En 2015, nous avons eu 463 demandes et il y a une forte implication de la municipalité. J'ai tenu à ce que les services municipaux accueillent ces jeunes en recherche de stages. On en a accueilli 143. Les jeunes choisissent le service qui leur convient, dans la mesure du possible. Ça peut être un débouché sur une carrière. C'est important. Le dernier accueilli était en fin de première année de droit. Il a été accueilli au service juridique avec le DGS de la ville. Il a eu de réelles tâches à accomplir. On a senti son implication. Il a été très bien accueilli. Il faisait partie intégrante du service. Ce n'était pas un stagiaire pour avoir un stagiaire. On l'a mis au même rang que tout le monde. Il est important de suivre les jeunes, de les écouter, de les accueillir. Ils seront nos citoyens de demain. Les animateurs interviennent dans les collèges et les lycées sur la découverte des métiers et les dangers d'internet.

Dans le but de réellement prendre en compte les désirs et les attentes des jeunes au-delà du CM1, nous avons décidé la création d'un conseil jeunes. Nous avons innové. Nous avons trouvé un groupe pilote de 9 jeunes dans la ville qui ont réfléchi, soumis des projets. On les a accompagnés dans des conseils jeunes déjà existants. Ça va être un conseil jeunes créé par des jeunes. Le 9 novembre, on aura la séance plénière du premier CMJ composé de 4 filles et 5 garçons. 5 jeunes du groupe pilote font partie des 9. Dans la phase intermédiaire du conseil municipal d'enfants et du conseil jeunes, nous avons réfléchi. Le conseil jeune commence à la 4^{ème}. Les 6^{ème} et les 5^{ème}, s'ils le souhaitent, deviennent les parrains et marraines du conseil municipal d'enfants. Ce sera très certainement notre vivier, certains nous ont déjà dit, pour le conseil jeunes. Il n'y a pas vraiment de cassure. 6^{ème} et 5^{ème}, c'est une étape importante dans leur scolarité. Ils passent d'une école à un collège. On ne voyait pas des jeunes de 11/12 ans avec des jeunes de 17 ans. C'est la raison pour laquelle on a fait ce choix. On va voir ce que ça va donner parce que c'est en construction. Ça va être notre premier conseil de jeunes.

Nous avons le PRE. C'est l'accompagnement individualisé des jeunes fragilisés et de leurs parents. Ça va de 2 à 18 ans. Les personnes du PRE travaillent toujours en concertation avec les équipes éducatives et sociales dans l'intérêt de l'enfant et avec l'Éducation nationale. On a toujours cette transversalité. On essaye de ne pas amplifier le millefeuille, quand personne ne sait ce que fait l'autre pour le jeune. Il y a toujours des liens. Dans notre ville, il y a beaucoup de comités techniques, de comités de pilotage. Au bout de deux ans, j'estime qu'ils sont nécessaires et très importants. On a des chantiers VVV. Les jeunes sont sélectionnés par les services de prévention de l'enfance et de la jeunesse. Chez nous, c'est une association. On travaille beaucoup avec elle. Les jeunes font leurs chantiers dans les lieux municipaux. Ils participent à embellir certains quartiers, notamment QPV. On leur fait faire des graffs sur des blocs électriques. Ils ont fait un graff au pochoir dans l'entrée d'un stade. On y retrouve les jeunes et un animateur qui voulait être présent sur les images. Ça donne une autre image de la ville.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : j'aimerais entendre Muriel à laquelle vous avez fait référence. J'ai parlé au début du binôme élu/technicien. Vous avez vécu un changement d'élus et de municipalité. Votre témoignage serait intéressant à ce sujet et sur ce qui fait que les choses se passent apparemment bien entre vous et votre élue.

Muriel, ville de Décines : je suis fonctionnaire et j'ai un devoir de neutralité dans l'exercice de ma fonction. Et je suis passionnée par ce que je fais. Je suis assistante sociale de formation. J'ai choisi une direction de service qui englobe la jeunesse, mais j'ai aussi le développement social et la politique de la ville. Cela permet une cohérence parce que les choses sont imbriquées. Le travail avec l'élue est une question de confiance. A partir du moment où on partage des valeurs humanistes, la couleur politique n'entre pas en ligne de compte. C'était la même chose avant. Ce qui est important, c'est la jeunesse. Quand on est d'accord sur ce qu'on veut pour cette jeunesse et que l'élu s'appuie sur le technicien pour sa connaissance du public et pour la mise en œuvre des actions et qu'inversement le technicien peut comprendre le projet politique de l'élu dans cette thématique et qu'on travaille en confiance, ça résout beaucoup de choses et ça permet beaucoup de choses. Ça permet d'avancer ensemble, en cohérence, mais aussi de mobiliser les partenaires sur des objectifs communs. Ce n'est pas tout de travailler avec des partenaires, il est important de partager un objectif commun. On a beaucoup de comités techniques, de comités de pilotage. Mais si on est juste autour de la table pour dire ce qu'on fait et le partager, ça n'a pas d'intérêt. Il est important de partager la finalité, chacun avec ses moyens, son périmètre d'intervention. Il s'agit de bien connaître qui fait quoi, quelles sont ses prérogatives et jusqu'où il peut aller dans ses prérogatives. Quand on s'est mis d'accord là-dessus, on peut travailler ensemble. Ça évite l'empilement. Quand j'arrive à la limite de mes possibilités d'intervention, je sais que le relais peut être pris par l'assistante sociale du département, par mon collègue de la région, par le milieu associatif, par le centre social. Soit on est dans le relais, soit on est dans le réseau. On travaille tous ensemble. Par exemple dans le PRE, l'enfant n'est pas qu'un enfant fragilisé, il est un enfant qui vit dans une commune. Il ne sera pas fragilisé toute sa vie. Pour certains malheureusement oui, mais pour d'autres non. A un moment il ne sera plus dans le PRE. Il faut que ses parents et lui puissent trouver un point d'appui dans le droit commun. La notion de parcours est d'éviter des ruptures dans ce qu'on propose. Les enfants fragilisés sont encore plus fragilisés quand ils sont victimes de ruptures dans leur vie personnelle et que nous-mêmes, en tant qu'institution, on leur propose des ruptures. C'est encore pire. C'est la même chose dans le travail entre élus et techniciens. Il faut éviter la rupture. Elle s'évite par le partage des objectifs communs.

Geneviève, ville de Bischwiller, Bas-Rhin : vous avez parlé de bourse au BAFA. Nous avons mis en place une bourse au permis de conduire. On voudrait mettre en place une bourse au BAFA. Quels étaient vos objectifs ? Quels ont été les écueils éventuellement ?

Martine Pénard, élue de la mairie de Décines, chargée de la petite enfance et de la jeunesse : nous avons continué la bourse BAFA qui existait sous le mandat précédent. On essaie de rajouter quelques jeunes.

Muriel, ville de Décines : le montant de la bourse BAFA est de 300 euros pour le BAFA de base ou pour le perfectionnement. Le premier écueil vient des moyens financiers. On arrive à financer 15 BAFA par an. Et on a entre 30 et 40 demandes. Le deuxième écueil est plutôt un frein et on y travaille. Beaucoup de jeunes se présentent au BAFA non pas pour l'intérêt qu'ils ont pour les enfants, mais parce que c'est un moyen alimentaire soit parce qu'ils sont étudiants, soit parce qu'ils pensent que le BAFA est

très facile et qu'il est très facile de trouver un employeur quand on a le BAFA. Aujourd'hui, il ne suffit pas d'être une gentille fille ou un gentil garçon qui aime les enfants pour être un bon animateur dans les TAP.

Martine Pénard, élue de la mairie de Décines, chargée de la petite enfance et de la jeunesse : on les aide également dans la recherche des structures qui vont les accueillir pour passer le BAFA.

Muriel, ville de Décines : nous sommes vigilants sur la motivation. Ils doivent participer une journée ou deux demi-journées à une manifestation festive qui concerne la jeunesse et où on a besoin d'encadrement soit avec une association du territoire, soit avec un service municipal. On se pose aussi la question de l'aide au permis de conduire. Le principal écueil vient aussi des moyens financiers de la ville.

Geneviève, ville de Bischwiller, Bas-Rhin : pour la bourse au permis, on donne 600 euros par jeune pour un permis qui coûte environ 1 800 euros. La ville peut en financer 16 sur des fonds de droit commun. Comme on est quartier politique de la ville, on a négocié avec l'État et le département qui en financent 7 en plus. Il faut que le jeune soit issu du QPV. Ça nous fait 23 permis par année. On espère mettre en place une bourse au BAFA de 300 euros. Pour l'aide au permis, on demande aux jeunes de s'engager 70 heures sur les six premiers mois après leur inscription à l'auto-école. 600 euros sont l'équivalent de 70 heures payées au SMIC. Ils interviennent pour des associations caritatives, pour l'aide aux personnes âgées et différents services de la mairie.

Jean-Benoît Monin, directeur de l'association enfance jeunesse à Saint-Rémy-en-Rollat : on travaille avec plusieurs collectivités. On accueille les enfants de 3 à 18 ans avec un accueil de loisirs et un accueil d'ados. La problématique était de les fédérer et de garder avec nous la tranche d'âge 12/14 qui est compliquée et de lui trouver des choses à faire. Pour le BAFA, on met en place depuis des années un contrat de junior animateur entre 14 et 15 ans. Les jeunes qui fréquentent le centre de loisirs ou l'accueil d'ados peuvent signer une sorte de charte de junior animateur où ils s'engagent pour deux à trois saisons, quinze jours ou un mois l'été. Et on leur finance une partie ou la totalité du BAFA. Le BAFA n'est pas un diplôme passe-partout. Il faut avoir envie de travailler avec les enfants. En ayant été junior animateur, ils ont découvert le métier. Ça nous a permis de les fédérer, de les mobiliser, de les suivre à l'accueil d'ados. Ils ont une bourse au mérite, même si je n'aime pas trop ce mot. Ils ont fait quelque chose et ils obtiennent une bourse qui leur permet d'accéder à la formation.

Mamy Rabel, CRIJ Rhône-Alpes : je voudrais raccrocher le BAFA à la thématique de l'atelier « Communes, intercommunalités et métropoles ». Dans l'est lyonnais, la commune de Sérézin-du-Rhône dans la communauté de communes du pays de l'Ozon organise le BAFA avec la commune de Corbas qui est dans la métropole lyonnaise. Cette mutualisation permet de toucher beaucoup plus de jeunes, de les croiser, de mutualiser les infrastructures pour accueillir le BAFA et de faire de la sensibilisation aux métiers de l'animation. C'était l'année dernière. Cette année, la ville de Saint-Pons rejoint les deux autres villes. Les frontières communes, communautés de communes, intercos et métropoles deviennent poreuses grâce aux techniciens qui arrivent à convaincre leurs élus que, même si on peut travailler tout seul, à plusieurs on touche beaucoup plus de jeunes, on peut aller plus loin dans la réflexion et ça a un impact sur l'évolution de la politique jeunesse.

Je passe à autre chose. Au sujet de l'itinérance de tout à l'heure, dans le PIA ardéchois AGIR, on met en place l'itinérance de la structure information jeunesse qui sera complétée par un portail numérique auquel les acteurs de jeunesse vont contribuer. On a déjà demandé aux jeunes de contribuer aux thématiques de ce portail, à son graphisme. La structure itinérante information jeunesse est un camion qui se déplace. Mais les jeunes ont des pratiques numériques. Je fais le lien avec la conférence de demain. Il faut aussi envisager le numérique parce qu'il y a des ressources d'information disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 avec une structure information jeunesse qui n'amène pas l'information, mais qui vient en soutien des politiques jeunesse qui sont dans les territoires. C'est cette combinaison des différents dispositifs et la réflexion sur la politique jeunesse qui font la réussite. Ce n'est pas saucissonner encore une fois les jeunes et les dispositifs.

Une personne de la CAF : je suis d'accord. Il ne faut pas saucissonner. Dans ma pratique professionnelle, je vais au-delà de la pratique jeunesse. Il faut utiliser le numérique. Mais dans notre offre de services CAF, on s'adresse aussi à un public plus âgé, plus éloigné du numérique.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : les pratiques numériques sont très élargies à un public plus grand. Les chiffres du CREDOC montrent qu'il y a des pratiques un peu partout, à part chez les très, très âgés.

Martine Pénard, élue de la mairie de Décines, chargée de la petite enfance et de la jeunesse : nous n'avions pas de point écoute jeunes. Les Décinois étaient obligés de se rendre dans la ville voisine de Meyzieu. Quand on va dans un point écoute jeunes pour voir une psychologue, c'est qu'on a déjà quelques soucis. Les jeunes n'avaient pas envie de devoir se rendre dans la ville voisine, dans la mairie voisine. On a vu avec l'organisme qui fait ce point écoute jeunes, l'IADE, et la ville de Meyzieu comment on pouvait accueillir les Décinois à Décines et créer notre point écoute jeunes. Le travail n'a pas été simple. Depuis le mois de juin, ça y est grâce à un travail de partenariat avec la ville voisine. Le point écoute jeunes des Décinois est à Décines. Si des Majolans n'ont pas pu avoir de rendez-vous rapidement, on les accueille à Décines et vice-versa. Il y a eu un travail de partenariat des élus et techniciens des deux villes et l'association IADE qui envoyait les psychologues pour aboutir à ce point écoute jeunes sur notre territoire. Effectivement, il faut savoir travailler avec les autres villes. Avec Laurie, nous avons fait un observatoire de la jeunesse. Cette jeune, titulaire d'un master, était en stage chez nous. L'observatoire est en cours d'élaboration. Nous allons le présenter à la fin de l'année. On a fait un travail de terrain. Laurie a pu rencontrer des jeunes devant les collèges, dans les lycées, avec l'organisme de prévention qui tourne dans notre commune. Plus de 650 jeunes ont répondu à ce questionnaire très varié sur ce que les jeunes connaissent de l'institution municipale, ce qu'ils en attendaient, etc. On a analysé les réponses. On va travailler sur ce premier observatoire, l'affiner tous les deux ans et y travailler avec les jeunes. Ça a pu être fait grâce à l'accueil de stagiaires dans notre ville. Cette personne est même embauchée par la ville. Il reste à rédiger le support de l'analyse des réponses au questionnaire.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : quels sont les enseignements que vous tirez du questionnaire que vous avez analysé ?

Laurie, ville de Décines : les thématiques étaient très variées. Que font les jeunes ? Où ils sont ? À quels moments ? Restent-ils dans la ville pour leurs loisirs ? On en tire les enseignements que les jeunes sont très difficiles à capter. Le questionnaire concernait les jeunes de 14 à 25 ans. On a pu prendre en compte la parole des 14/15 ans plus facilement parce qu'on est allé dans les établissements scolaires. On s'est aussi rendu au lycée en partenariat avec le chef d'établissement à chaque fois. C'est plus difficile pour les jeunes qui sont hors institution ou qui font partie d'institutions en dehors de notre ville comme les universités. Quand on leur donne la possibilité de s'exprimer, ils sautent sur l'occasion.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : qu'avez-vous à dire sur le contenu ?

Laurie, ville de Décines : la surprise qu'on a c'est que les jeunes sont au courant de ce qu'on propose. Ils utilisent les moyens de communication. Ils lisent le journal « Décines magazine » qu'on fait passer dans la ville. Ils utilisent le compte Facebook de la ville. Ils connaissent les acteurs de la jeunesse de la ville. Quand on leur demande pourquoi ils n'utilisent pas les associations qui sont dans la ville, ils parlent de plusieurs freins. On a le transport, le coût du transport, le coût de l'activité. On constate aussi que les jeunes pensent beaucoup à l'échelle de leur quartier, même si on est une petite ville. Ils pensent d'abord aux fêtes de quartiers, aux activités proposées par les centres sociaux. Je me réfère aux réponses obtenues.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : y a-t-il des choses spécifiques à des tranches d'âge ?

Laurie, ville de Décines : on voit que la pratique du sport concerne les moins de 13 ans. À partir de 13 ans, les jeunes fuient les clubs sportifs et les associations culturelles. Il est difficile de vous faire une restitution parce que les thématiques étaient très larges.

Pauline, Département de l'Ardèche : j'allais intervenir sur une question à laquelle vous avez en partie répondu. Je suis ravie d'apprendre qu'un stage de master donne lieu à un emploi par la suite. On est dans la dynamique de faire participer les jeunes, de les impliquer. On est dans conditions de

réduction des moyens. On se dit qu'il ne faut pas faire participer les jeunes pour leur faire remplacer des métiers. On fait faire des diagnostics jeunesse par des étudiants qui sont valorisés dans leurs stages. Mais faire des diagnostics, c'est aussi un métier, c'est un emploi. Je voulais mettre une vigilance et partager notre interrogation. Faire participer les jeunes, oui, mais dans quelles conditions ? Il y a la généralisation du service civique, la généralisation des stages, la difficulté des jeunes diplômés à trouver un emploi. Je suis ravie de voir qu'un stage de diagnostic débouche sur un poste. Ça a été mon cas également. Je pense à tous ceux qui ont les mêmes interrogations que nous. Il faut faire attention à ça.

Gérard Marquié, chargé d'étude et de recherche, INJEP : je remercie les intervenants derrière la table et dans la salle.